

PRESSE DU PARTI

programme communiste

REVUE THEORIQUE TRIMESTRIELLE EN FRANÇAIS

communist program

REVUE TRIMESTRIELLE EN ANGLAIS

el programa comunista

REVUE TRIMESTRIELLE EN ESPAGNOL

kommunistisches programm

REVUE TRIMESTRIELLE EN ALLEMAND

il programma comunista

JOURNAL BIMENSUEL EN ITALIEN

le prolétaire

JOURNAL BIMENSUEL EN FRANÇAIS

el comunista

JOURNAL MENSUEL EN ESPAGNOL

proletarier

JOURNAL BIMESTRIEL EN ALLEMAND

el - oumami

BULLETIN BIMESTRIEL FRANÇAIS-ARABE
POUR LE MAGHREB

el proletario

BULLETIN TRIMESTRIEL EN ESPAGNOL
POUR L'AMERIQUE LATINE

kommounistikô prôgramma

BULLETIN TRIMESTRIEL EN GREC

enternasyonalist proleter

BULLETIN TRIMESTRIEL EN TURC

le prolétaire

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONAL

16

**POUR
DES METHODES
ET DES
REVENDICATIONS
DE CLASSE**

Orientations pratiques

d'action syndicale

Impression de l'Atelier de l'Abbé - 47000 Angers

4F

Sommaire

Introduction	3
1. La crise et le front uni bourgeoisie - opportunisme	8
2. Dans l'état de la crise	10
3. L'arme fondamentale: la grève	11
4. Revendications primordiales	12
-- pour la défense du salaire réel	
-- pour la réduction de la journée de travail	
-- pour la défense des licenciés, chômeurs, retraités	
-- contre toute discrimination	
. Défense des travailleurs immigrés	
. Défense des femmes travailleuses	
. Défense des jeunes travailleurs	
. Défense des scolaires	
. Défense des soldats du contingent	
. Défense des prolétaires emprisonnés	
. Défense des travailleurs handicapés	
. Défense des travailleurs temporaires	
. Défense des travailleurs des entreprises sous-traitantes.	
5. Questions parallèles ou dérivées	24
. Travail aux pièces et primes de production	
. Restructuration	
. Conditions d'hygiène et de sécurité	
. Les qualifications	
. La formation professionnelle	
6. Utiliser les institutions sociales ?	28
. Commissions paritaires dans la Fonction Publique	
. Les conseils de prud'hommes	
. Le Comité d'entreprise	
. Les délégués du personnel	
. Le délégué syndical	
7. Riposte à la répression et défense des luttes	32
8. Les perspectives d'organisation	33
CONCLUSION	

Introduction

Cette brochure a pour but de rassembler les principales revendications et méthodes avancées par le mouvement prolétarien sur le terrain de la lutte économique et syndicale.

Une caractéristique de ces revendications est qu'elles cherchent à exprimer *des exigences immédiates et urgentes de la classe ouvrière*, qui puissent être défendues par la lutte collective contre la classe bourgeoise, qu'elles soient ou non compatibles avec l'exploitation capitaliste. Cette incompatibilité traduit le fait que *si la classe ouvrière veut vivre, le capital doit mourir*.

Une autre caractéristique de ces revendications est qu'elles sont avancées dans une lutte qui reste une lutte contre *les effets du capitalisme*, pas encore contre les causes. Avancer dans la lutte économique sur le terrain du capitalisme, c'est à dire dans les rapports entre l'ouvrier salarié et le capitaliste (privé ou public), des revendications immédiates dans une formulation qui suppose la disparition du salariat reviendrait à donner

l'illusion qu'on peut faire l'économie d'une révolution politique, c'est à dire du renversement de l'Etat capitaliste. Cela reviendrait à transformer ces revendications en une innocente utopie ou en une illusoire réforme, qui ne servent toutes deux qu'à dévoyer la lutte, comme le font les réformistes et tous les opportunistes.

Quel est donc le rapport entre ces revendications immédiates et la revendication "finale" traditionnelle de l'*abolition du salariat* ? Il est le suivant:

La lutte pour les revendications immédiates (lutte contre les effets) est un terrain permanent de ralliement des forces prolétariennes, d'entraînement, d'éducation et d'organisation de classe. Sur ce terrain comme sur le terrain de la lutte politique (lutte contre la police, le militarisme, l'impérialisme, etc.) la classe ouvrière rassemble des forces et s'entraîne pour l'assaut à l'Etat bourgeois. L'instauration de sa propre dictature de classe pourra seule, en effet, garantir les conquêtes réalisées sur le terrain de la lutte immédiate, conquêtes que le capitalisme remet sans cesse en question.

La lutte pour les revendications immédiates est en même temps un terrain de démonstration vivante de la nécessité de la transformation communiste de la société (lutte contre les causes) qui commencera après la conquête du pouvoir par la classe ouvrière et se réalisera à l'échelle internationale.

Les "Orientations Pratiques" reprennent toutes les grandes revendications classiques du mouvement prolétarien, qui ont été le levier de puissantes luttes dans le passé. Cependant, dès que l'on cherche à détailler un peu, on s'aperçoit que la formulation de ces exigences dépend des conditions sociales, historiques, politiques, du rapport des forces entre les classes, de l'expérience de la lutte de classe, de notre expérience en tant que parti, etc.

C'est pourquoi, après la première publication de ces "Orientations" dans des versions plus ou moins adaptées aux conditions de plusieurs pays, à partir de 1974, nous avons été amenés à préciser ou modifier certaines formules, à apporter des compléments, là où certaines questions n'avaient pas pu être abordées. Nous ne prétendons donc pas dresser un catalogue exhaustif et définitif. Nous cherchons plutôt à donner un ensemble de points de repères, qui doit toujours être amélioré et précisé, et une méthode qui, elle, ne varie pas et qui est indispensable à la lutte prolétarienne.

Les "Orientations" ne constituent pas la base d'adhésion aux groupes communistes du Parti, c'est-à-dire aux articulations du Parti dans les entreprises, les syndicats et les organisations de lutte ouvrière. On ne peut adhérer au Parti que sur le programme général du communisme. Il s'agit avec les "Orientations" de regrouper un ensemble d'objectifs pour lesquels luttent les communistes sur le terrain économique. Mais ces objectifs, qui traduisent des points de référence de la lutte immédiate, surmontent des exigences de cette lutte elle-même. Tout en étant reliés étroitement à la lutte révolutionnaire communiste par l'activité unificatrice et éducative du Parti, *ils ne découlent pas* du programme révolutionnaire et sont théoriquement acceptables par tous les prolétaires. Ils ne sont pas spécifiques aux communistes qui en sont cependant les défenseurs les plus résolus.

Il n'y a pas, en effet, de contradiction pour le marxisme entre la lutte pour les revendications élémentaires et la lutte pour les buts finaux révolutionnaires.

Les "Orientations" ne sauraient non plus être comprises comme un "programme d'action", c'est-à-dire une liste de mots d'ordre pouvant dès à présent servir d'éléments de cristallisation et d'organisation des forces prolétariennes déjà en mouvement, comme cela pouvait être par exemple le cas du programme d'action de l'Internationale Syndicale Rouge dans les années vingt. Tout ceci pour une raison simple: c'est que les forces pour empoigner ces objectifs généraux et les faire aboutir n'existent pas encore, qu'elles doivent naître et qu'il serait faux d'imaginer que le seul fait d'agiter des objectifs généraux justes peut servir à susciter ces forces sociales, à la manière de l'idéalisme dont s'est nourri abondamment le "gauchisme" soixante-huitard.

Les grandes revendications qui figurent dans ces "Orientations" ont beau être des plus classiques, il faut pourtant les considérer encore aujourd'hui comme des thèmes de propagande, des objectifs dont on doit montrer la nécessité pour la défense et la lutte prolétariennes. Poser leur acceptation comme condition de notre participation à la lutte serait faux et défaitiste.

Des luttes utiles qui font avancer la conscience et l'organisation de la classe ouvrière peuvent être menées à partir d'objectifs qui peuvent, au départ, sembler trop limités, qui sont même encore enveloppés d'une gangue de formulations inadéquates qu'impose le poids de la domination réformiste et la tradition qu'il imprime dans

les rangs ouvriers. Cependant, pourvu que l'on se place sur le *terrain de la lutte réelle*, de l'organisation effective des forces ouvrières de façon indépendante, pourvu que dans les faits triomphe le principe que "le véritable résultat de la lutte est moins le résultat immédiat que l'union grandissante des travailleurs", alors les limites les plus étroites, les insuffisances et les formulations fausses qui gênent le développement de l'action peuvent être dépassées au cours de la lutte elle-même, dans le feu de l'action. Et dépassées, s'il le faut grâce à la bataille menée contre les courants et partis qui, par myopie théorique ou lubie de secte, par tendance réformiste ou par concession à l'idéologie bourgeoise font de ces limites, de ces insuffisances ou de ces erreurs, une sorte de catéchisme.

Pour être théoriquement acceptables par tous les prolétaires, ces objectifs et méthodes ne sauraient être posés comme une condition constitutive, comme *plate-forme* de regroupements prolétariens nés sur le terrain immédiat, car en tant que besoins généraux de la lutte immédiate, ils seraient trop ambitieux pour des luttes particulières et risqueraient de mettre un obstacle supplémentaire au développement de ces luttes et à leur organisation.

Ce qui est vrai pour la lutte est vrai pour l'organisation. L'organisation des travailleurs ne peut aujourd'hui partir que d'objectifs qui tiennent compte du niveau encore extrêmement bas de la lutte de classe. Pour travailler à l'organisation des travailleurs, à l'établissement des liens qu'il est indispensable de tisser entre les prolétaires de catégories et d'entreprises différentes pour servir de trame à *une tendance de classe*, une opposition de classe à l'orientation réformiste dans les luttes immédiates, il est nécessaire que ces liens échappent au contrôle des appareils de collaboration avec la bourgeoisie. Ces liens doivent être pris sans l'autorisation des bonzes et ne doivent leur être confiés sous aucun prétexte, en particulier le prétexte faux de l'indispensable travail à l'intérieur des organisations syndicales actuelles: il faut distinguer d'une part les travailleurs qui adhèrent au syndicat, et d'autre part les appareils syndicaux vendus à l'adversaire. Si le regroupement des travailleurs, les liens qui se tissent entre eux partent d'une *réelle volonté de lutte*, alors, là aussi, la lutte vivante permettra de dépasser les insuffisances du départ, les imprécisions et les erreurs en solidifiant par l'expérience collective des positions plus avancées.

Les communistes révolutionnaires ont confiance dans la logique de la lutte de classe dont ils s'effor-

cent de connaître les lois pour y intervenir de façon plus efficace, pour s'appuyer sur ses tendances réelles, pour faire avancer et mûrir le mouvement de classe du prolétariat et rapprocher ainsi l'heure de l'assaut final, qui, pour lointain qu'il soit encore, est pour eux une inébranlable certitude.

Mars 1981

1. La crise et le front uni bourgeoisie - opportunisme

Le capitalisme se débat dans la crise. De quelque manière qu'on évalue sa portée réelle et ses développements probables dans le proche avenir, cette crise voit s'aligner contre la classe ouvrière le front uni de la bourgeoisie et de l'opportunisme politique et syndical.

Pour remonter la pente, le régime capitaliste doit diminuer le salaire réel et réduire l'emploi, tout en s'efforçant d'augmenter l'intensité et la productivité du travail, de rationaliser la production et de renforcer l'appareil administratif et répressif de la classe dominante.

Après la dernière guerre mondiale, la bourgeoisie a demandé aux ouvriers de faire des sacrifices pour créer les conditions de la prospérité future. Aujourd'hui, elle leur demande encore des sacrifices dans l'intérêt de l'économie nationale, et laisse entendre que les ouvriers devront renoncer à leur soi-disant prospérité antérieure si l'on veut sauver le bâtiment commun.

La défense de ce prétendu patrimoine commun est le point de raccordement entre la bourgeoisie et les partis qui se prétendent communistes ou socialistes et qui laissent croire qu'il peut y avoir des remèdes à la crise dans le cadre bourgeois, une conciliation entre les intérêts ouvriers et ceux de l'économie nationale.

A la tête des partis "ouvriers" et des grandes organisations syndicales, fort d'un contrôle encore écrasant sur les masses, l'opportunisme peut bien faire mine de défendre, dans une certaine mesure, les prolétaires contre les répercussions les plus immédiates et les plus criantes de la crise; mais en réalité, il a toujours subordonné en période d'expansion comme en période de crise

cette défense aux exigences de sauvetage et de "relance" de l'économie nationale et de ses structures institutionnelles et politiques. C'est dans cette perspective qu'il offre ses services à la classe dominante en tant que conseiller et même en tant que candidat à la cogestion des affaires: la lutte et l'affrontement entre les classes sont ainsi transformés en un "dialogue" responsable, en une "confrontation" avec le patronat et le gouvernement autour des tapis verts, dans la perspective de la "relance du marché intérieur" - démagogiquement assimilée à l'élargissement de la consommation populaire - et du "rééquilibrage des échanges extérieurs", en liaison avec une "politique industrielle" s'appuyant sur le secteur public - démagogiquement baptisée anti-capitaliste - c'est-à-dire dans la perspective d'un "nouveau type de développement", qui serait capable de faire sortir de la crise le pays, et donc également la classe ouvrière.

Le résultat est de paralyser la résistance des ouvriers, en les conviant à attendre une amélioration de leur sort non de la lutte directe, mais d'organes d'arbitrage secrétés à tous les niveaux par la société bourgeoise à des fins de conservation sociale; en émiettant la lutte en une poussière de conflits et de revendications corporatistes disparates et partielles, au lieu d'encourager la solidarité par-dessus les limites de catégorie, d'usine et de nationalité; et parallèlement en prétendant unifier la lutte sur le plan politique des réformes et des pressions exercées sur le gouvernement pour les obtenir; en intéressant directement ou indirectement le prolétariat à la "gestion" de l'économie et, plus généralement, de la "nation". Et c'est ainsi que les syndicats doivent, même s'ils n'y renoncent pas en paroles, sacrifier en fait au "dialogue" toutes les méthodes de lutte directe du prolétariat.

Aucune défense réelle ne serait-ce que des conditions de vie et de travail élémentaires de la classe ouvrière, n'est possible sans briser cette véritable courroie de transmission des intérêts capitalistes au sein du prolétariat qu'est l'opportunisme.

"Plus l'influence des réformistes sur les ouvriers est forte, et plus ces derniers sont impuissants et dépendent de la bourgeoisie, plus il est facile pour la bourgeoisie de réduire à néant les réformes par des subterfuges divers. Plus le mouvement ouvrier est autonome, profond, plus ses perspectives sont amples, moins il dépend de l'étroitesse du réformisme, et mieux les ouvriers parviennent à consolider et à utiliser des améliorations."

(LENINE)

2. Dans l'étau de la crise

La crise aggrave la situation déjà précaire de la classe ouvrière en la frappant du double fléau de la stagnation économique et de l'inflation.

Par le biais du chômage et des licenciements, il y a de toutes façons une réduction considérable de l'ensemble de la masse salariale touchée par les ouvriers. La crise n'épargne même pas, désormais, les couches naguère plus favorisées de la classe - imprimerie, horlogerie, etc -. Mais elle s'abat avec une violence particulière sur les couches déjà les plus mal payées et les plus victimes de l'insécurité: en particulier les jeunes, les femmes, les immigrés, en butte, surtout depuis 73, à une véritable persécution.

Avec le développement de la crise, les exigences de défense du prolétariat sont et apparaîtront toujours plus comme générales et communes. Elles se révéleront toujours plus diamétralement opposées aux exigences générales et particulières de survie de l'économie capitaliste. Il est vrai que la satisfaction de certaines d'entre elles implique l'intervention réformatrice de l'Etat. Les révolutionnaires ne repoussent pas les réformes dans l'absolu et par principe, même s'ils dénoncent leur caractère aléatoire et leur tendance à la conservation de l'ordre établi; mais ils les refusent dans la mesure où elles ont pour but de perfectionner le mécanisme d'exploitation de la force de travail et où elles impliquent (c'est là le "grand dessein" de l'opportunisme) une intégration croissante des organes traditionnels de défense de la classe, les syndicats, dans l'appareil administratif central de la bourgeoisie, au lieu d'être le résultat d'une pression énergétique du prolétariat sur l'Etat et en dehors de l'Etat.

Pour obtenir la satisfaction des revendications mêmes les plus élémentaires, la première condition est donc que le prolétariat se réapproprie, malgré et contre les appareils réformistes, ses armes de lutte spécifiques, en rendant avant tout à la grève son caractère et sa fonction authentique d'arme de guerre contre le capital, alors qu'elle est aujourd'hui ravalée au rang d'un instrument secondaire permettant d'exercer une pression modérée dans la succession des concertations au sommet.

3. L'arme fondamentale : la grève

L'exigence première et fondamentale d'une véritable lutte de classe est donc la grève, déclenchée sans préavis, sans limitation préalable de durée, avec la plus grande extension possible, jamais subordonnée dans ses modalités aux "intérêts supérieurs du pays". En aucun cas, la grève ne peut être conçue comme un paisible intermède entre deux négociations; c'est pourquoi il est nécessaire de lutter pour empêcher les directions syndicales d'arrêter les grèves pendant les négociations, et pour imposer un contrôle des négociations, afin de rompre avec l'habitude prise par l'opportunisme de négocier avec le patron sur des objectifs qui n'ont rien à voir avec ceux que les ouvriers se sont donnés, et de faire dépendre la reprise du travail de critères étrangers à la satisfaction des revendications ou à la reconnaissance du rapport des forces réel. La grève étant un épisode de la guerre entre les classes, il sera nécessaire de renouer dans la lutte avec la saine tradition des caisses de grèves qu'aujourd'hui les syndicats bannissent, ou du bénéfice desquelles ils excluent les ouvriers combattifs. Il est d'autre part indispensable que la lutte ouvrière emploie, en dépit des appels fallacieux et mensongers à la "liberté du travail" (auxquels participent honteusement les chefs syndicaux), les moyens de lutte les plus radicaux pour combattre l'intervention des "jaunes", des "bandes" de briseurs de grève, en utilisant au mieux les piquets de grève, et en ripostant le mieux possible aux attaques de la police et de "commandos" paralégaux.

En aucun cas, la grève ne peut non plus être comprise comme une manifestation inoffensive visant à "sensibiliser l'opinion publique" et soucieuse par conséquent de ne pas gêner les "usagers", comme le veut le code des bienséances cher à l'opportunisme, mais elle doit toujours être conduite en lançant un vigoureux appel à la solidarité de tous les salariés des villes et des campagnes.

C'est également à cette solidarité qu'il faut appeler, au moyen d'un patient travail de propagande et d'agitation dans leurs rangs (même sur le plan revendicatif), les prolétaires sous l'uniforme, que l'Etat n'hésite pas à utiliser, comme on l'a vu pour la première fois dans les grèves de postiers, contre les grévistes du secteur public.

4. Revendications

primordiales

pour la défense du salaire réel

Devant les conséquences catastrophiques de l'inflation galopante qui fait pression sur un salaire réel dont la moyenne est déjà basse, avec des écarts considérables entre les échelons extrêmes, il faut avant tout et plus que jamais réaffirmer que le salaire n'est pas lié au volume de la production ou au niveau de la productivité, qu'il ne dépend pas plus du degré de formation ou de qualification de la classe ouvrière, mais qu'il est déterminé par l'interaction complexe de facteurs économiques (rapport de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre entre autres) et du rapport des forces entre les classes. En conséquence, aucun critère de qualification, aucune grille indiciaire ou barrière juridique, législative ou contractuelle, aucun mécanisme d'échelle mobile, aucun de ces dispositifs qui ont pour effet d'intégrer toujours plus les syndicats aux organes d'arbitrage et de conciliation et de donner à la classe ouvrière des illusions sur le rôle de l'Etat, ne pourra jamais protéger le salaire de l'anarchie de la production, des fluctuations de la conjoncture dans les différentes branches, des modifications des rapports de concurrence dans les divers secteurs ou les différentes catégories, ni enfin de la pression constante que le capital exerce sur le salaire réel. Les ouvriers ne peuvent résister à cette pression que dans la mesure où ils parviennent à surmonter la concurrence entre eux, c'est à dire à utiliser la force qu'ils tiennent de leur union dans la lutte contre la bourgeoisie.

Les revendications d'augmentation du salaire doivent donc découler des seuls besoins de défense des conditions de vie et de lutte de la classe ouvrière, et viser par conséquent à une amélioration de son sort et au renforcement de ses rangs.

Il faut d'autre part combattre la tendance actuelle des syndicats qui, tout en feignant d'accepter et de reprendre la revendication - populaire parmi les larges couches ouvrières - d'une augmentation égale pour tous (les 200 F aux PTT ou les 500 F à Renault), la dénaturent complètement, soit en la demandant sous forme de prime et non d'augmentation du salaire de base (ce qui revient à laisser ce dernier à la merci des pressions du capital), soit en la revendiquant comme un acompte sur les négociations à venir.

1. C'est pourquoi, dans le triple but de réagir à la hausse du coût de la vie, de combattre la division produite entre les ouvriers par la hiérarchie des salaires, et de permettre le refus des heures supplémentaires, auxquelles, en pleine crise, les prolétaires qui conservent leur emploi sont souvent obligés de se soumettre de façon massive pour arriver à joindre les deux bouts, les revendications de salaire doivent aller dans le sens d'une
AUGMENTATION SUBSTANTIELLE ET IMMEDIATE DU SALAIRE DE BASE, PLUS FORTE POUR LES CATEGORIES LES PLUS MAL RETRIBUEES.

2. Ce mot d'ordre doit être complété par la revendication chiffrée du minimum de salaire qui doit être calculé de manière à permettre à un ouvrier de vivre sans heures supplémentaires, et doit tendre à s'aligner sur le salaire minimum dans la branche où il est le plus favorable (par exemple: automobile). Il devra être actualisé en fonction de l'évolution des prix (avec toutes les réserves que l'on peut faire sur le calcul des indices des prix comme sur l'évaluation des besoins réels d'une famille ouvrière) et du rapport des forces. Aujourd'hui, en mars 1981, on peut avancer:

PAS DE SALAIRE INFERIEUR A 3600 F NET.

3. Le prix des transports, des services, des loyers pèse aujourd'hui lourdement sur le salaire. La "libération" des loyers en 79 a entraîné des augmentations de 15 à 70% qui pèsent lourdement sur les budgets prolétariens. L'opportunisme lance des plans de réforme qui ne visent qu'à favoriser les investissements publics et privés et à diviser les travailleurs entre eux au moyen d'allocations-aumônes chichement distribuées.

Les campagnes du type auto-réduction des tarifs publics comme en Italie, ou occupation des logements vides correspondent à des formes élémentaires de réaction. Cependant, en l'absence d'une force prolétarienne organisée, avec des buts et des méthodes de classe, elles sont particulièrement fragiles, et risquent d'être vouées,

soit à être récupérées par l'opportunisme, soit à se replier sur elles-mêmes par manque de débouchés. Cependant, de grands pas dans le recours aux méthodes de classe et même dans l'organisation ont pu être faits dans une lutte sur le terrain du logement dans des conditions comme celle de la lutte des foyers Sonacotra.

La lutte doit être menée hors du terrain parlementaire et paragouvernemental, pour la

-- réduction draconienne des tarifs publics et des loyers, suppression des systèmes de division tel que l'Aj de Personnalisation au logement.

-- gratuité des transports pour les travailleurs.

ainsi que pour la constitution d'organismes spécifiques permettant de mener ces luttes jusqu'au bout, sans oublier toutefois que, comme le remarquait Marx, il s'agit d'une lutte inégale si elle est isolée de celle qui concerne les deux revendications cruciales de la lutte de classe : l'augmentation des salaires et la réduction de la durée du travail.

4. Le salaire est de plus en plus amputé de retenues qui vont alimenter d'une façon ou d'une autre les caisses de l'Etat et dont une partie est "redistribuée" aux salariés d'une manière qui, la plupart du temps et en dépit de toutes les proclamations démagogiques sur la "solidarité", aggrave encore la situation des couches les plus démunies de la classe ouvrière. En 1979-1980, les cotisations de sécurité sociale des seuls salariés ont été augmentées de 1 à 3 %, tandis que le remboursement réel des frais médicaux est régulièrement rogné.

Une revendication de principe du mouvement ouvrier est ici que toutes les dépenses, qu'elles aient trait à la maladie, au chômage, à la retraite, aux prestations familiales ou au fonctionnement de l'Etat, doivent être entièrement aux frais de la classe capitaliste et de son Etat :

-- SUPPRESSION DE TOUTE RETENUE SUR LE SALAIRE.

-- PAS D'IMPOT SUR LE REVENU DE L'OUVRIER, qui n'est qu'un masque démocratique de l'impôt sur le salaire. Le mouvement ouvrier a subi dans son refus de l'impôt une défaite historique. On doit aller cependant dans le sens de cette revendication, en combattant contre les sanctions pour non-paiement de l'impôt : non aux saisies d'huissier, non aux saisies-arrêts sur salaire.

Il faut revendiquer l'augmentation des prestations sociales et leur rattachement au mouvement des salaires; ceci doit en outre permettre aux travailleurs de ne plus avoir recours à de coûteuses assurances complémentaires.

pour la réduction de la journée de travail

La réduction du temps de travail est, comme la défense du salaire, un objectif permanent et primordial du mouvement syndical. C'est en luttant notamment pour la journée de 10 heures, puis pour la journée de 8 heures (à partir de 1866), que le mouvement ouvrier international livra ses premières grandes batailles économiques. En 1981, les travailleurs en Pologne ont repris le flambeau. Depuis que la lutte a été engagée pour cet objectif, les conditions d'exploitation et la productivité du travail ont augmenté dans une telle proportion que pour compenser l'accroissement du fardeau que le capital fait peser sur les épaules de la classe ouvrière, il faudrait que la journée soit réduite sans doute à 4 heures, et même moins. Mais l'absence aujourd'hui d'un mouvement de classe d'envergure rend impossible d'avancer un objectif international de ce type. Ceci n'exclut pas que, pour les pays européens, on puisse avancer la revendication de la diminution immédiate du temps de travail sous la forme suivante :

-- SEMAINE DE 35 HEURES MAXIMUM A SALAIRE EGAL, AVEC DEUX JOURS DE REPOS CONSECUTIFS PAR SEMAINE.
-- JOURNEE DE 7 HEURES MAXIMUM A SALAIRE EGAL

La revendication de la semaine de 35 heures doit être accompagnée de réductions d'horaires supplémentaires pour les travaux pénibles ou insalubres; de limitations plus grandes de la journée de travail pour les jeunes de moins de 20 ans et les femmes enceintes; elle doit être accompagnée de la revendication d'un horaire réduit pour le travail en continu (travail posté) et le travail de nuit, pour aller dans le sens de la

-- suppression complète du travail de nuit, sauf nécessité technique absolue.

-- suppression du travail posté, système que le capitalisme tend au contraire à étendre partout où il le peut techniquement, tout en reconnaissant publiquement sa nocivité. Le travail posté a été pour lui un moyen important de résistance à la crise sur le dos des ouvriers.

Il faut également lutter, si le travail a lieu sans interruption, pour que le temps de repas, fixé à une heure au moins, soit compté comme temps de travail.

De plus, il faut lutter pour une limitation journalière et hebdomadaire du temps de travail, et contre les formules de maximum *annuel* que le patronat s'efforce actuellement d'imposer pour modeler la charge de travail sur le calendrier de l'entreprise et de ses commandes, en y soumettant les travailleurs. Il n'est pas toujours facile de combattre le mirage de l'"horaire à la carte", qui semble introduire un peu de liberté contre le despotisme d'usine. Mais on doit montrer comment le patron l'utilise à son profit, et lutter pour une diminution effective de la charge de travail.

Il faut enfin lutter contre les calendriers de réduction du temps de travail, établis de telle manière que le patron réduit l'horaire dans la mesure où la restructuration et l'intensification du travail compensent par avance la réduction du temps de travail, et il faut toujours revendiquer des réductions *immédiates* de l'horaire de travail à salaire égal, de façon à apporter un soulagement réel, fût-il léger, aux travailleurs.

La CFDT de temps en temps, et divers groupes d'extrême-gauche, ont avancé le mot d'ordre de *partage du travail existant entre tous*. Ce mot d'ordre n'a de sens que s'il est subordonné à la transformation communiste de la société. En tant que "solution de bon sens" aux contradictions du capitalisme, - et donc avancé comme revendication immédiate -, ce mot d'ordre est illusoire et dangereux. La lutte pour la réduction du temps de travail est une exigence permanente, qui n'est pas subordonnée à l'existence du chômage. Toutefois, on ne se privera pas de souligner la contradiction scandaleuse entre la surexploitation des uns et le chômage des autres, et cette formule de "partage" peut être avancée *localement*, par les ouvriers actifs, comme moyen d'unir les travailleurs menacés de licenciement et ceux qu'on écrase sous les heures supplémentaires.

pour la défense des licenciés, chômeurs, retraités

Les réductions d'horaire, les licenciements, le chômage (dont les premiers à souffrir sont les immigrés, les jeunes et les femmes) sont partout à l'ordre du jour.

-- NON AUX LICENCIEMENTS!

Un tel mot d'ordre a valeur de *principe* en tant qu'il est une indication générale de lutte et un appel à la solidarité de classe. Il est bien meilleur que "défense de l'emploi", autre formulation de la même revendica-

tion, mais qui, défendue en général, peut prêter facilement à des interprétations réformistes.

Cependant, ces mots d'ordres seraient dénaturés si on les transformait en objectifs pratiques à atteindre dans n'importe quelle situation et par n'importe quel moyen. C'est pourquoi la lutte contre les licenciements doit être liée à une *dénonciation de l'objectif illusoire* de la "garantie de l'emploi" en régime *capitaliste*.

Tout le monde se gargarise du "droit au travail". Cette revendication n'a de sens que liée à la révolution communiste. Sur le terrain du capitalisme, et donc en tant que revendication immédiate, elle est une mystification que bourgeois et opportunistes n'ont pas oublié d'inscrire ... dans la Constitution !

Pour les salariés touchés par le chômage et les licenciements, les revendications doivent être les suivantes :

-- SALAIRE INTEGRAL AUX OUVRIERS LICENCIES, entièrement à la charge du patron et de l'Etat, sans limitation de durée.

-- SALAIRE INTEGRAL EN CAS DE REDUCTION D'HORAIRE (y compris de réduction des heures supplémentaires obligatoires).

--SALAIRE EGAL AU SALAIRE MINIMUM EN VIGUEUR POUR TOUS LES TRAVAILLEURS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (jeunes, femmes désirant retravailler après avoir élevé leurs enfants, travailleurs immigrés).

Le salaire intégral doit être étendu aux émigrés de retour de l'étranger et aux frontaliers sans-travail.

Seule la dictature du prolétariat pourra assurer le maintien des ressources à tous les travailleurs. Mais la lutte pour ces revendications *dès aujourd'hui* est importante, car il s'agit de mettre en avant les *besoins de la classe*, contre la "logique capitaliste" devant laquelle s'inclinent tous les opportunistes, et d'aller *dans ce sens*, ce qui est possible par la lutte.

Dans l'immédiat, chômeurs et actifs ont besoin d'imposer ensemble la

-- gratuité des transports, non aux expulsions, non aux coupures pour le gaz, l'électricité, de tout ouvrier privé de salaire, lutte directe en appelant les travailleurs de l'EDF à la solidarité.

-- la simplification des démarches administratives, le refus des procédures contraignantes et vexatoires (pointages répétés, horaires gênants etc...), des mesures de discrimination compliquant la procédure (par exemple pour les immigrés). Non à toute radiation des listes, quel qu'en soit le motif.

Les revendications énumérées ci-dessus doivent s'accompagner de la riposte des ouvriers non-chômeurs lorsque leurs camarades sont jetés à la rue (expulsion qui n'est d'ailleurs souvent que le prélude de la leur).

Que la pression ouvrière réussisse ou non à empêcher les licenciements, elle doit se prolonger par une solidarité active et organisée des non-chômeurs dans chaque épisode et manifestation de la lutte des classes. Cette solidarité est inséparable de la lutte contre les chefs réformistes, qui traitent avec mépris les chômeurs considérés par eux comme des "sous-prolétaires", et contre lesquels il faut revendiquer le

-- droit des chômeurs à rester organisés avec les travailleurs actifs, à participer à l'action syndicale, aux assemblées et aux grèves, à former et conserver toutes formes de liens avec les travailleurs actifs.

Cette solidarité devra également trouver son point de coordination naturel dans des organes territoriaux, comparables aux Bourses du travail d'hier, mais aujourd'hui malheureusement tombées au niveau d'appareils bureaucratiques vides de tout contenu de classe.

La revendication du salaire intégral, ainsi que du droit à rester organisés, doit s'appliquer également aux retraités que le capital précipite dans la détresse sociale et économique après les avoir exploités et usés jusqu'à la corde. Face au cynisme bourgeois et à la démagogie productiviste du "place à la jeunesse" revendiqué par les syndicats, il est indispensable de lutter contre la retraite obligatoire et les licenciements déguisés sous forme de pré-retraite, et pour imposer non l'obligation mais le

-- droit à la retraite à 55 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes, (en fonction de la double exploitation qu'elles subissent jusque là) avec même salaire pour les catégories les plus exploitées, dont la moyenne de vie n'atteint même pas l'âge actuel de la retraite pour l'ensemble de la classe ouvrière, ainsi que la

-- retraite égale au salaire; contre les amputations de salaire favorisées par le système des primes.

-- avec : pas de retraites en dessous du salaire minimum.

-- pas de réduction de la retraite pour les chômeurs.

contre toute discrimination

La lutte de l'ensemble des travailleurs contre les discriminations de salaire ou de statut qui frappent une catégorie particulière d'entre eux, pour surmonter les divisions perpétrées par la bourgeoisie, est une condition de la défense collective de l'ensemble de la classe et de son unité.

Défense des travailleurs immigrés

Les ouvriers immigrés, particulièrement exposés en période de crise, méritent un soutien particulier.

La bourgeoisie a multiplié depuis 73 l'arsenal législatif contre les travailleurs immigrés, et fermé les frontières tout en poursuivant l'exploitation la plus bestiale des travailleurs sans papiers. Elle se donne ainsi des armes supplémentaires contre une couche particulièrement combative du prolétariat. Elle les attaque férocelement par le terrorisme légal aussi bien qu'illégal, et tente de les isoler des autres travailleurs par la démagogie chauvine et raciste. Il faut dénoncer le mensonge bourgeois, odieusement entretenu par les chefs réformistes, selon lequel l'afflux des travailleurs immigrés serait responsable du chômage. Sous peine de renoncer à se défendre eux-mêmes, tous les travailleurs doivent lutter contre la répression étatique, qui est le vrai visage du "contrôle de l'immigration", même "démocratique", dont les principales organisations ouvrières françaises (CGT, CFDT) acceptent ou revendiquent le principe. Ils doivent donc revendiquer les principes suivants :

-- SUPPRESSION DE TOUTE ENTRAVE A L'ENTREE ET A LA CIRCULATION DES TRAVAILLEURS ETRANGERS ! CONTRE TOUT CONTROLE DE L'IMMIGRATION

-- EGALITE TOTALE DES DROITS SOCIAUX, SYNDICAUX ET POLITIQUES POUR LES IMMIGRES

-- EGALITE TOTALE DES CONDITIONS D'EMBAUCHE ET DE SALAIRE

Ceci implique d'imposer dans l'immédiat

-- l'abrogation des circulaires Fontanet-Marcellin, le retrait des lois Barre-Stoléro-Bonnet et décrets équi-

valents, ainsi que la suppression du décret Imbert contre les étudiants étrangers qui complète ces mesures répressives.

- la suppression de la fermeture des frontières;
- la régularisation de tous les sans-papiers;

Ceci implique également de lutter contre l'exploitation et la répression qui s'exercent à travers le logement, et d'appeler à la riposte de classe contre toute expulsion ainsi que contre toute attaque raciste ou xénophobe.

Les travailleurs des DOM-TOM sont soumis à une exploitation particulièrement féroce chez eux et en France; ils ont à subir à la fois l'oppression coloniale et les discriminations qui frappent les travailleurs étrangers. C'est pourquoi les travailleurs français doivent, contre leur propre Etat, soutenir activement la revendication de

- l'indépendance immédiate et sans condition de ces territoires
- l'égalité totale des droits pour ces travailleurs.

Et, immédiatement, les revendications particulières nées du trafic esclavagiste auquel se livre la métropole, à travers des organismes comme le BUMIDOM pour les Antilles : par exemple, le droit au voyage payé une fois par an, l'adaptation des congés aux conditions particulières de ces travailleurs...

Défense des femmes travailleuses

Les femmes travailleuses subissent particulièrement le joug du capitalisme. Surexploitées et soumises à toutes sortes de vexations à l'usine ou au bureau, elles supportent en outre l'essentiel des charges domestiques, notamment en ce qui concerne les enfants. En période de crise, elles figurent dans les premières charrettes de licenciés et sont renvoyées à leurs foyers, souvent sans même être reconnues comme chômeuses.

Pour surmonter cette division dans les rangs de la classe ouvrière les travailleurs masculins ont le devoir, aux côtés de leurs camarades femmes, de combattre la propagande bourgeoise cléricale et réformiste sur la "femme au foyer" et de défendre les revendications suivantes :

- aucune discrimination de salaire et de statut entre hommes et femmes. Contre la formule du "salaire unique",

qui fait pression pour renvoyer la femme au foyer et l'y enfermer, pour l'augmentation du salaire de base.

- Même droits en cas de chômage ou de licenciement
- Contraception et avortement libres et gratuits
- Paiement intégral des frais médicaux pour maternité
- Réductions d'horaire pour les femmes enceintes
- Congés-maternité avec maintien du salaire intégral et réembauche sans mutation ni déqualification, etc.
- Crèches, garderies, cantines gratuites pour les enfants.

Défense des jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs constituent la grande masse des hors-statut et des chômeurs, quand ils ne sont pas enfermés derrière les murs des écoles, des prisons et des casernes. La société bourgeoise non seulement les surexploite mais réprime leurs généreuses aspirations et embrigade toute leur vie sociale : contrôles policiers incessants, contraintes matérielles et morales de la famille, encasernement dans les foyers et établissements du même genre, encadrement des loisirs, intoxication par la religion, la drogue etc.

C'est pourquoi, pour arriver à une unité de combat de la classe ouvrière, les travailleurs adultes doivent, aux côtés des jeunes eux-mêmes, lutter contre la surexploitation et l'oppression de la jeunesse prolétarienne et revendiquer en particulier :

- La défense des apprentis, contre les statuts discriminatoires qui les livrent à l'exploitation et au chantage, en particulier dans les petites entreprises.
- Aucune discrimination de salaire et de statut par rapport aux adultes. Abolition des abattements d'âge.
- Dans les foyers de Jeunes Travailleurs et établissements similaires : réduction des loyers, non expulsion des chômeurs, liberté totale des visites, etc.

Défense des scolaires

Dans les LEP, SES et institutions similaires les jeunes subissent comme tous les autres scolaires, un bourrage de crâne bourgeois systématique, mais en plus, ils sont directement exploités dans le travail en ateliers et font l'apprentissage de la discipline d'usine.

Il est donc nécessaire de combattre toutes les formes de terrorisme disciplinaire à l'école et d'exiger le paiement aux tarifs de l'industrie des jeunes de LEP, SES, etc..., de lutter pour la réduction des horaires d'atelier et de cours.

-- pour la pleine liberté d'organisation, de réunion, de diffusion de la presse, etc... dans les écoles et dans les centres de formation professionnelle.

Défense des soldats du contingent

Encasernés de force, livrés à la hiérarchie militaire, coupés des autres prolétaires pendant un an ou plus, les soldats du contingent, sous l'uniforme, restent pourtant des travailleurs.

C'est pourquoi il est de la plus haute importance que les prolétaires "civils" maintiennent des liens étroits avec les soldats et les aident à lutter :

- pour la réduction du service militaire
- pour une solde en tout cas égale au salaire minimum dans l'industrie
- pour les transports gratuits
- contre les conditions meurtrières d'hygiène et de sécurité qui produisent régulièrement accidents et morts d'appelés
- contre la répression à l'égard des soldats rebelles, des déserteurs, des objecteurs et des insoumis
- contre les interventions anti-grève et impérialistes de l'armée.

Défense des prolétaires emprisonnés

- Le paiement des travaux en prison ou en centre aux tarifs de l'industrie
- La suppression des méthodes barbares d'isolement, du type QHS
- Sans nous priver de réclamer pour les prisonniers politiques les soulagements que peuvent apporter des statuts particuliers, nous revendiquons pour tous les prisonniers la liberté d'information, l'accès à la presse de leur choix.

Défense des travailleurs handicapés

Les travailleurs handicapés, physiques ou mentaux, quand ils ne sont pas condamnés au chômage permanent,

sont féroceusement exploités et opprimés, sous couvert de charité publique, dans les entreprises et les centres spécialisés comme les CAT.

Il est donc nécessaire que la classe ouvrière dans son ensemble ne laisse pas les handicapés démunis face aux patrons, aux curés et aux divers "éducateurs" et lutte à leurs côtés en particulier contre les discriminations de salaires et les brimades.

Défense des travailleurs temporaires

Dans les administrations, dans la fonction publique, la "sécurité" provisoire des travailleurs a pour contre-partie la surexploitation et l'insécurité d'une proportion croissante d'auxiliaires et de hors-statuts, privés, eux, de toute garantie, et même, de fait, du droit de grève.

Contre le mot d'ordre des syndicats qui reflètent des intérêts corporatifs d'aristocratie ouvrière et oppose les couches supérieures des travailleurs à la masse des ouvriers, et selon lequel il faudrait refuser l'embauche des travailleurs hors-statut, il est indispensable de lutter pour le principe suivant :

-- UN MEME STATUT POUR TOUS

Ce principe peut trouver les applications suivantes, non limitatives :

-- pas de contrat à durée déterminée, qui permet de camoufler les licenciements et rend vulnérables les immigrés, les jeunes, les femmes, les salariés agricoles et du bâtiment par exemple où beaucoup d'emplois sont saisonniers.

-- titularisation immédiate et sans condition des auxiliaires, contractuels, vacataires, notamment dans le secteur public.

-- embauche immédiate des travailleurs intérimaires et itinérants, (en expliquant que leur renvoi est un prélude aux licenciements des travailleurs de l'entreprise). Possibilité pour ces travailleurs d'adhérer au syndicat de la catégorie et de participer aux assemblées ouvrières de l'entreprise.

-- extension à tous les ouvriers des droits des mensuels et suppression de toute limite à la possibilité d'obtenir des avances et acomptes sur le salaire mensuel.

La revendication du même statut pour tous doit s'accompagner de la lutte contre toute discrimination de sa-

laire dans la même catégorie ou pour un travail de même qualification.

-- A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL, aligné sur le plus haut.

Défense des travailleurs des entreprises sous-traitantes

Les principes précédents doivent s'appliquer aux travailleurs des entreprises sous-traitantes dont les conditions de vie et de travail doivent être rendues égales à celles des travailleurs de l'entreprise qui sous-traite et par laquelle ils sont, même indirectement, exploités :

-- Un seul contrat pour tout le groupe; cette revendication doit être comprise comme une lutte contre la division, et non, à la manière de la CFDT, comme un moyen d'unifier l'entreprise, et de cultiver chez les travailleurs l'esprit de catégorie.

Il faut aussi que les ouvriers puissent adhérer au même syndicat de catégorie que les ouvriers de l'entreprise principale et qu'ils participent aux luttes des ouvriers de ces dernières (et réciproquement).

5. Questions parallèles ou dérivées

Nous regroupons sous ce titre une série de questions, considérées, non comme moins importantes, mais qui dépendent des précédentes, et que, d'autre part, nous ne prétendons pas épuiser dans ce qui suit.

Dans le mode de production actuel, le travail aux pièces et aux primes n'est que l'autre aspect de la pres-

sion du capital, pour intensifier et accroître la productivité du travail, et une arme pour diviser les salariés et accroître la concurrence entre eux. Tout en revendiquant l'

-- abolition du travail aux pièces, il faut indiquer comme mot d'ordre immédiat tendant vers cet objectif historique, la lutte pour la

-- réduction de la charge de travail sans diminution du salaire, c'est-à-dire la

-- réduction des cadences et de l'intensité du travail, ou, en d'autres termes, le refus de la négociation des charges au moyen de nouvelles normes technico-organisatives décidées par un accord entre les syndicats et l'entreprise, et qui tendent à aggraver, au nom de l'exigence d'une meilleure productivité, la fatigue physique et nerveuse de l'ouvrier.

L'AUGMENTATION RADICALE DU SALAIRE DE BASE a entre autres pour objectif de réduire au minimum la part des primes de production et autres, et en général, du travail aux pièces, et concerne tout particulièrement le *travail à domicile* qui échappe habituellement aux statistiques et à tout contrôle effectif et permet l'exploitation la plus impitoyable de la main-d'oeuvre féminine et des mineurs et, de l'aveu même des porte-paroles de la bourgeoisie, est amené à croître avec l'aggravation du chômage et du sous-emploi avec la crise.

Restructuration

Dans la mesure où la restructuration est synonyme d'accroissement de la composition organique du capital, elle est un phénomène inséparable et permanent du mode de production capitaliste. Ce que les ouvriers doivent combattre, ce sont ses *effets* : augmentations de l'exploitation, intensification des cadences, chômage de la main-d'oeuvre en surnombre.

Au mot d'ordre abstrait "non à la restructuration" (sauf quand celle-ci s'identifie avec des mesures d'ordre administratif, d'organisation et de police intérieure) doit être substitué celui de la lutte

- pour un salaire plus élevé
- pour la réduction de la journée de travail
- pour la réduction des charges de travail
- contre les licenciements.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Les bavardages des idéologues bourgeois qui rêvent d'une "nouvelle qualité de la vie" dans un "cadre humain" ne font que masquer le phénomène de l'aggravation continue de la nocivité du cadre du travail, qui est encore aggravée par les effets de la crise sur l'ouvrier. Les "réformes" législatives produites à jet continu par les gouvernements et syndicats sont incapables d'y porter remède. La riposte prolétarienne dans ce domaine ne peut connaître de succès que sur le terrain de la lutte de classe ouverte pour :

-- une forte réduction du temps de travail, surtout dans les branches où le cycle de production est ininterrompu,

-- le refus de l'introduction de nouveaux horaires de travail avec des horaires de nuit dans les branches où le cycle de production est discontinu,

-- l'introduction de mesure de sécurité par une intervention directe des ouvriers en ce qui concerne aussi bien la lutte que le contrôle du lieu de travail,

-- l'augmentation substantielle du nombre des maladies professionnelles reconnues par la Sécurité Sociale, parmi lesquelles il faut comprendre les maladies dues à la fatigue et à la tension nerveuse,

-- la gratuité totale des soins et le paiement des jours de maladie à plein salaire, au lieu du système actuel de remboursement des frais médicaux avec ticket modérateur et indemnités journalières à partir du 4^e jour, qui interdit pratiquement aux larges couches ouvrières de se soigner réellement.

Les qualifications

Comme pour les heures supplémentaires, il est fréquent que les ouvriers, faute d'augmentation substantielle de leur salaire de base et de luttes sérieuses pour obtenir ces augmentations, espèrent trouver la solution au problème du pain quotidien dans la revendication d'un avancement systématique d'échelon à l'ancienneté ou le passage dans la grille unique du manœuvre à l'ingénieur, c'est-à-dire le mythe, dans un certain sens, de la "carrière". C'est une réaction compréhensible, face à la double pression de l'érosion du pouvoir d'achat réel des salaires et de l'abandon de la part des syndicats des revendications les

plus vitales de la classe. Mais cette réaction fait le jeu de la manœuvre patronale, avalisée par les confédérations syndicales, qui vise à lier les rémunérations à la soi-disant "qualification". Le but de cette "nouvelle" organisation du travail est de faire participer l'ouvrier à l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise, ce qui a pour effet supplémentaire de créer des divisions entre ouvriers "qualifiés" et "non qualifiés" et de réduire la lutte pour le salaire au niveau du règlement d'une affaire administrative.

Ces considérations n'impliquent pas que nous devions refuser comme s'il nous était totalement étranger le terrain des luttes et revendications en matière de qualifications : il s'agit d'une part de chercher à traduire les exigences qui ont donné naissance à ces luttes dans des objectifs qui ne maintiennent pas les divisions existantes, c'est-à-dire l'augmentation du salaire de base et la réduction du nombre de catégories, et d'autre part, comme premiers pas dans cette voie, d'appuyer au moins les revendications de changement immédiat de catégorie, indépendamment du travail effectué et du respect des accords en vigueur - qui ne sont quasiment jamais respectés - en matière de qualifications.

La formation professionnelle

Les dernières années, à l'instar de ses soeurs plus avancées, la bourgeoisie française s'est mise à développer à grande échelle la formation professionnelle continue; cette dernière est présentée aux travailleurs comme un remède au chômage, en même temps qu'un moyen pour améliorer le salaire et le sort de la classe ouvrière, et ceci aux applaudissements de tous les syndicats, à qui ont été offertes de nouvelles structures de collaboration de classe et des sinécures pour les chefs réformistes.

En réalité, aucune "adaption" de la formation de la force de travail aux nécessités changeantes du marché n'est possible dans le cadre du capitalisme, et aucun recyclage n'y permettra jamais de supprimer le chômage.

Par la généralisation de cette institution, la bourgeoisie cherche surtout à "accroître" la mobilité de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire à généraliser la concurrence entre les ouvriers des différentes catégories pour faire ainsi pression sur l'ensemble des salaires. En même temps elle vise à acheter une minorité de prolétaires et à rendre la masse des ouvriers plus réticente à l'action collective en faisant miroiter l'illusion de la promotion

individuelle.

Il est indispensable de dénoncer toute la mythologie réactionnaire et conservatrice de la formation professionnelle continue et d'expliquer aux ouvriers que *le salaire et les conditions de travail ne peuvent être améliorés que par l'action de classe.*

Mais il faut en même temps revendiquer pour les travailleurs dont le patron exige un stage de formation ou de recyclage que *les stages et périodes de formation soient pris sur le temps de travail et intégralement payés comme tel.*

6. Utiliser les institutions sociales ?

Un certain nombre d'institutions souvent paritaires, réunissant des représentants du patronat et des ouvriers ou employés ont été "concedées" par la bourgeoisie dans le but explicite d'acheter par là la paix sociale et d'encourager chez les représentants des ouvriers l'esprit de collaboration de classe : commissions paritaires, comités d'entreprise, conseils de prud'hommes, délégués du personnel, et, pour l'avenir, conseils d'ateliers.

Cette simple constatation doit déjà nous inciter à la plus grande méfiance à l'égard des apparentes concessions et facilités accordées par la bourgeoisie. Pour prendre un seul exemple : les *heures de délégation* accordées aux représentants ouvriers dans les différentes institutions représentent apparemment un cadeau surprenant; ne coûtent-elles pas des milliards à la bourgeoisie? Mais ce n'est pas de l'argent perdu pour cette dernière : elle achète ainsi toute une frange d'ouvriers, souvent combattifs au départ. Qu'ils le veuillent ou non, ceux-ci bénéficient d'un *privilège*, vivement ressenti comme tel par la masse des ouvriers. Ce n'est pas pour rien, par exemple, que la bourgeoisie face à la grève générale en 1968

a accordé un nouveau crédit mensuel de 10 à 15 heures par délégué syndical d'entreprise, alors même qu'elle ne céderait rien sur le temps de travail pour l'ensemble des ouvriers.

Nous ne refusons cependant pas automatiquement à priori ces "concessions". Sans jamais perdre de vue les buts poursuivis par la bourgeoisie à travers ses différentes institutions sociales, nous devons étudier la trajectoire historique et le fonctionnement effectif de chacune d'entre elles, pour déterminer si *certaines* peuvent être utilisées, au moins provisoirement et dans certaines circonstances pour le combat de classe.

Commissions paritaires dans la Fonction Publique

Les syndicats, sous prétexte d'exercer un "contrôle", se chargent en fait de gérer la concurrence entre les travailleurs (promotions, mutations, etc...) et de donner leur caution à la répression patronale (commissions disciplinaires) pour assurer la bonne marche de l'entreprise. Nous appelons donc au boycott de ces organismes et demandons leur suppression.

Les conseils de prud'hommes

Ce sont des organismes d'arbitrage paritaires créés très tôt par la bourgeoisie (dès l'époque de Napoléon) pour répondre aux plaintes sur l'application des contrats de travail. Patrons et syndicats se sont employés récemment à ravalier la façade de ces organismes poussiéreux en se mettant d'accord sur un mode d'élection plus spectaculaire des conseillers prud'hommaux; les élections de 1980 ont ainsi été l'occasion d'un énorme battage syndical; un an après tout le monde constatait l'impuissance des prud'hommes face à la demande croissante de licenciements.

En réalité, la finalité essentielle des conseils de prud'hommes est de remplacer la lutte collective par l'action juridique individuelle. Bien entendu, en l'absence justement de lutte collective, de nombreux travailleurs, en particulier dans les petites entreprises, sont amenés à y avoir recours; et il est légitime qu'ils ne négligent pas ce moyen de défendre leurs droits, sans qu'il puisse remplacer la lutte à chaque fois qu'elle est possible. Mais, l'expérience montre que leur procédure est devenue telle aujourd'hui que, pour obtenir des avantages matériels minimes et de plus en plus aléatoires, un travailleur doit sacrifier beaucoup de son temps, de son énergie et de son argent, et de se prostituer aux "experts juridiques" des syndicats. Champ de manoeuvre idéal pour les

boutiques syndicales qui s'y disputent leur clientèle, les conseils de prud'hommes représentent une diversion pour les travailleurs et ne sauraient constituer un terrain de lutte.

Le Comité d'entreprise

Institué par De Gaulle en 1945 dans la lignée de la "Charte du Travail" pétainiste, il ne donne, contrairement à ce que prétendent les syndicats de manière démagogique, aucun "pouvoir aux ouvriers dans l'entreprise". En réalité, le CE est une pure chambre d'enregistrement des décisions patronales et en même temps un puissant moyen d'intégration des ouvriers à l'entreprise. Pour les représentants syndicaux, surtout dans les grandes entreprises il constitue une véritable école de gestionnaires et de bureaucrates. Il attache aussi à l'entreprise au moins une partie de la masse ouvrière par le biais de ses "oeuvres sociales".

C'est pourquoi, tout en donnant l'indication générale de boycott du CE, nous avançons la nécessité de la prise en charge par les organismes de défense de la classe des besoins sociaux (sports, bibliothèque, voyages...) que le CE satisfait à sa manière dans l'intérêt de l'entreprise.

Les délégués du personnel

Le rituel des réunions régulières avec les représentants du patronat, l'examen de toutes les situations "difficiles" cas par cas, ne servent qu'à étouffer dans l'oeuf toute manifestation de haine de classe et, à plus forte raison, toute tentative de réaction collective. Cette fonction de DP a aussi permis à la bourgeoisie d'entraîner sur le terrain de la collaboration de classe de nombreux travailleurs combattifs.

Du fait qu'il s'agit de représentants des travailleurs qui n'ont - théoriquement du moins - aucun devoir envers le patron et l'entreprise, on ne peut exclure d'utiliser ces fonctions, et on n'hésitera pas à le faire là où l'appareil syndical exerce un contrôle faible ou n'est pas encore installé. Cependant, cela ne pourra se faire qu'en modifiant radicalement le rôle et la fonction que remplissent de fait aujourd'hui la quasi-totalité des délégués. La condition minimale sera d'y être porté par la confiance des travailleurs, en fonction d'un travail engagé sur des orientations classistes, et en utilisant les heures de délégation et facilité de circulation dans l'in-

térêt de la lutte collective.

Le délégué syndical

La fonction de *délégué syndical*, c'est-à-dire de représentant de l'appareil syndical, ne peut évidemment être envisagé aujourd'hui comme un moyen de lutte. Sans pouvoir l'exclure absolument (la réalité de la lutte de classe pouvant prendre des formes très complexes), le fait d'accepter cette fonction ne peut se faire que si la lutte permet de *briser la discipline* par rapport aux appareils syndicaux actuels.

L'efficacité de tous ces organismes pour enliser les poussées de lutte tient en partie à leur forme et à leurs attributions, mais aussi et surtout, au cours historique des syndicats, tombés dans les mains de forces politiques opportunistes, et qui tendent à s'intégrer de plus plus, à travers ces organismes, à l'appareil d'Etat.

7. Riposte à la répression et défense des luttes

La lutte prolétarienne doit également une solidarité active et permanente aux militants prolétariens emprisonnés ou frappés par l'adversaire, indépendamment de la justesse ou de l'inefficacité de leurs conceptions politiques et, plus généralement, à toutes les victimes de la répression capitaliste. Cette solidarité prend des formes multiples: la défense juridique, la lutte pour vaincre l'isolement où la bourgeoisie confine les prisonniers, la lutte pour rendre les conditions de détention moins dures et pour la libération des otages que l'adversaire de classe garde dans ses geôles et pour la levée de toutes les peines, etc...

La bourgeoisie dispose de tout un arsenal de moyens d'intimidation et de répression qu'elle a renforcé à l'avance, en prévision des réactions entraînées par la crise: cela va des licenciements de travailleurs combatifs, des procès pour faits de grève et entraves à la liberté du travail - sans compter les mesures spéciales contre les travailleurs étrangers - à l'emploi direct de la police, de l'armée, complété par l'action des milices patronales et autres "sociétés de gardiennage", des polices parallèles sous masque syndical (CFT), et des bandes armées attaquant les piquets de grève et s'en prenant particulièrement aux catégories ouvrières déjà persécutées par l'Etat (jeunes, immigrés...).

Si l'on ne doit pas *par principe* s'interdire l'usage de moyens juridiques, il est clair qu'on ne peut espérer en général jouer au plus fin avec la bourgeoisie, et retourner contre elle des armes légales conçues essentiellement pour sa défense de classe. Toutes les expériences prouvent que la justice bourgeoise est moins sensible au "bon droit" qu'au *rapport de force* qui doit être imposé ailleurs, sur le terrain de la lutte. Il est vain d'espérer signer avec la bourgeoisie un quelconque "pacte de non-agression", de lui demander de "contrôler" sa propre police, etc... Il faut au contraire montrer préventivement aux travailleurs, la nécessité de préparer l'*auto-défense* ouvrière et, notamment, la protection des grèves et de leurs piquets, qui peut exiger une organisation séparée, mais qui doit toujours tendre à s'appuyer sur l'organisa-

tion collective.

Dans les affrontements avec les bandes armées de l'Etat, on doit tenir compte du fait suivant: si, contrairement à ce que prétend le réformisme, il n'y a rien à attendre des policiers, mercenaires dressés pour la guerre de classe, on doit en revanche tenter d'appeler à la solidarité les prolétaires sous l'uniforme de l'armée, en sachant bien qu'il faudra, en règle générale, un courant de lutte puissant pour leur permettre de résister à la menace du terrorisme disciplinaire.

8. Les perspectives d'organisation

Les groupes de prolétaires combattifs qui se placent sur le terrain de la défense résolue de leurs conditions de vie et de travail, voient immédiatement se dresser sur leur chemin les partis de gauche, faussement "ouvriers", et les bureaucraties syndicales à leur botte.

Ces saboteurs de la lutte ouvrière tiennent leur force de la bourgeoisie et de son Etat qu'ils servent comme des laquais en échange de quelques miettes.

L'impuissance de la classe ouvrière tient à la division de ses rangs, à son émiettement, à la dispersion des groupes de travailleurs qui luttent séparément et que les partis "réformistes" et les appareils syndicaux de collaboration de classe *maintiennent dans l'isolement*.

La force de la classe ouvrière réside dans l'union de ses rangs, dans les liens entre les différentes luttes où tous les travailleurs comprennent qu'ils ont des intérêts communs, et mènent une *seule et même* lutte de classe contre la bourgeoisie.

Ce serait la pire illusion que de penser, comme le prétendent les ex-gauchistes (maoïstes, trotskystes et au-

tres), qu'on peut "pousser les directions syndicales à déclencher la grève générale, à préparer les luttes". Même avec une grève générale, ces directions mèneraient la classe à la catastrophe car ce serait sur une orientation fautive. On ne pousse pas de telles directions à servir les travailleurs. On doit combattre leurs objectifs et leurs méthodes et arracher la masse des travailleurs à leur influence désastreuse, pour que la classe puisse se défendre aujourd'hui et attaquer demain.

Les travailleurs qui comprennent cette exigence ne doivent pas passer leur temps à réclamer dans les syndicats le respect des statuts et d'une "démocratie syndicale" que les bonzes ont su parfaitement adapter à leurs besoins de collaboration des classes. Ils doivent combattre pied à pied les directions réformistes, sans se couper des travailleurs dégoûtés qui quittent les syndicats.

Les ouvriers qui ne peuvent plus combattre dans les syndicats parce que le rapport des forces a permis aux bonzes de les en exclure, ne doivent pas se décourager. Ils doivent se regrouper avec les travailleurs combattifs qui restent à l'intérieur des syndicats et continuer la bataille contre l'orientation réformiste, pour préparer les luttes futures, pour tisser un réseau de liaisons entre les catégories et les entreprises et organiser autour d'eux les ouvriers à partir des poussées de lutte même les plus élémentaires.

Mais ce serait une erreur de vouloir dès aujourd'hui opposer une *organisation de masse alternative aux syndicats*, à l'échelle générale et donc, appeler à quitter les syndicats. Il faut se fixer un *but plus modeste* : celui de grouper les éléments combattifs quelle que soit la forme de l'organisme, pour travailler à préparer hors de l'influence réformiste, les luttes à venir. Mais, il faut le faire sur une base large, qui revendique clairement les objectifs et les méthodes de classe mais exclut tout préalable programmatique, sous peine de ne pas dépasser l'horizon étroit d'une nouvelle chapelle politique.

Il faut que se lient entre eux et apprennent à travailler ensemble tous les travailleurs conscient de la nécessité d'opposer au front uni de la bourgeoisie et des réformistes un *véritable front prolétarien de lutte* !

Conclusion

Nous avons traité les points essentiels qui s'imposent avec une urgence particulière, aussi bien pour la défense des conditions de vie et de travail de la classe ouvrière que pour la sauvegarde et le renforcement de ses possibilités de lutte, et qui, d'autre part, offrent les prémisses les plus favorables au "saut qualitatif" vers la lutte politique de classe. Nous visons tout particulièrement à discipliner et à unifier l'activité *du parti* dans le domaine syndical, mais les indications que nous donnons sont, par leur contenu comme par les méthodes de lutte qu'elles revendiquent, accessible à tout prolétaire d'avant-garde qui, à la ville ou à la campagne, se révolte instinctivement contre le joug de l'opportunisme et est soucieux de défendre les conditions de vie, de travail et de lutte de sa classe.

Ces directives doivent être adaptées aux problèmes particuliers et aux situations locales, en respectant leur orientation ainsi que les principes généraux du parti, et nous comptons pour cela sur la "sensibilité" et sur la capacité de réaction des militants et des sections, en particulier de ceux qui travaillent en usine et qui, seuls ou en tant que membres de groupes rattachés au parti, remplissent leur tâche de militants en contact étroit avec la base prolétarienne.

Brochures "LE PROLÉTAIRE"

1. Solidarité de classe avec les prolétaires chiliens 2 F
5. Question féminine et lutte de classe 4 F
6. Socialisme prolétarien contre socialisme petit-bourgeois 5 F
7. La grève des nettoyeurs du métro (Leçons et bilan) 4 F
8. Violence, terrorisme et lutte de classe 4 F
9. Elections et gouvernement de gauche: mystifications bourgeoises 4 F
10. Postiers en lutte (La grève de janvier février 1978 à Créteil et dans les centres de tri) 5 F
11. Auschwitz ou le grand alibi 3 F
12. Solidarité prolétarienne contre contrôle de l'immigration 5 F
13. Le marxisme et l'Iran 5 F

BON DE COMMANDE

à retourner aux
EDITIONS PROGRAMME
20, rue Jean-Bouton
75012 PARIS - FRANCE

● Veuillez me faire parvenir:

- les numéros suivants de la revue
« Programme Communiste »:
- les publications suivantes:
- un abonnement d'un an à
(spécifier si pli fermé)
- Ci-joint en paiement un chèque de:
- Nom et adresse:
(en capitales SVP)

Permanences du Parti

EN BELGIQUE

● A Bruxelles : le 2^e lundi de chaque mois, de 19 h 30 à 21 h 30, Café de la Régence, place Fernand-Cocq, 12, 1050 Bruxelles.

EN FRANCE

● A Aix-en-Provence : vente le 2^e samedi du mois, de 11 h à 12 h, au marché devant le Palais de Justice.

● A Angers : vente tous les samedis de 11 h à 12 h, au Grand marché, place Leclerc.

● A Arles : vente sur le marché du boulevard des Lices tous les samedis, de 11 h à 12 h.

● A Avignon : vente aux Halles, place Pie, tous les samedis de 11 h à 12 h.

● A Besançon : vente le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, devant le Suma de Planoise, avenue de Franche-Comté.

● A Caen : vente au marché Saint-Pierre de 10 h 30 à 11 h 30, le premier et le troisième dimanche de chaque mois.

● Grenoble : vente au marché Saint-Bruno, de 10 h 30 à 11 h 30, dimanche tous les quinze jours, soit les 5 et 19 avril, 3, 17 et 31 mai, etc.

● Au Havre : vente au marché d'Harfleur le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois.

● Au Mans : vente sur le marché de Pontlieu, le 2^e dimanche de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30.

● A Laval : vente sur le marché de la Cathédrale le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10 h 30 à 12 h.

● A Lille : tous les mercredis de 18 h à 19 h 30, 27, rue Adolphe.

● A Lyon : 17, rue René Leynaud, Lyon 1^{er}, dans la cour, 2^e porte à gauche, de 14 h à 16 h, les samedis 11 et 25 avril, 2, 16 et 30 mai, etc.

● A Nantes : vente le 1^{er} dimanche de chaque mois, marché de Tallensac, de 10 h 30 à 11 h 30.

● A Paris : 20, rue Jean-Bouton, 75012. Le samedi, de 15 h à 18 h, et le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 (escalier métallique au fond de la cour à gauche), métro Gare de Lyon.

● A Rouen : vente tous les dimanches de 10 h 30 à 12 h au marché du Clos-Saint-Marc.

● A Roubaix : vente au marché (face à la poste) de 11 h à 12 h, le 3^e dimanche de chaque mois.

● A Strasbourg : vente au marché de Neudorf, place du marché, de 9 h à 10 h, le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.

● A Toulon : vente au marché du cours L.-Blanc à La Seyne-sur-Mer, dimanche tous les quinze jours, soit les 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, etc.

● A Toulouse : vente au marché Saint-Semin, dimanche tous les quinze jours, de 11 h à 12 h, soit les 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, etc.

● A Valence : vente le dimanche tous les quinze jours de 10 h 30 à 11 h 30, au marché de Bourglès-Valence, place de la Liberté, soit les 29 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, etc.

EN SUISSE

● A Lausanne : tous les samedis de 10 h à 12 h, 12, rue du Pont, atelier au Rez sup.

Abonnement annuel: 60F

Pli fermé: 90 F

le prolétaire

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONAL

Supplément au n° 334 du Prolétaire.

Imprimerie spéciale. Directeur de la publication: SARO.

Adressez toute correspondance au Prolétaire, 20, rue Jean Bouton 75012 Paris.

De la crise de la société bourgeoise à la révolution communiste mondiale

*En vente 6F aux éditions Programme
20 rue Jean Boutan. 75012 PARIS.*

Manifeste
du Parti Communiste
International. 1981.

AUX EDITIONS « PROGRAMME COMMUNISTE »

EN LANGUE FRANÇAISE

- La question parlementaire dans l'Internationale Communiste, 60 pages ... 4,00 F
- Revue « Programme Communiste » :
 - N^{os} 1 à 42 épuisés
 - N^{os} 47, 50, 56, 61 4,00 F
 - N^{os} doubles : 43-44, 48-49, 51-52, 55 7,00 F
 - N^o 58 (192 pages) 10,00 F
 - N^{os} 59, 60, 62, 63 5,00 F
 - N^{os} 64, 65 6,00 F
 - N^{os} 66, 67, 68 8,00 F
- Journal « Le Prolétaire » - Collections reliées :
 - Volume III : du n^o 118 au n^o 163 (années 1972-73) 40,00 F
 - Volume IV : du n^o 164 au n^o 210 (années 1974-75) 40,00 F
- Série : « Les textes du Parti Communiste International » :
 1. Communisme et fascisme, 158 pages 8,00 F
 2. Parti et classe, 112 pages 8,00 F
 4. Eléments d'orientation marxiste - Les trois phases du capitalisme - Guerres et crises opportunistes, 56 pages en réimpression
 5. La « Maladie infantile », condamnation des futurs renégats. Sur la brochure de Lénine « La maladie infantile du communisme » 100 pages 7,00 F
 6. Force, violence, dictature dans la lutte de classes, 60 pages 4,00 F
 7. Défense de la continuité du programme communiste, 224 pages dans lesquelles sont reproduits les textes fondamentaux de notre courant publiés de 1920 à nos jours en réimpression

EN LANGUE ITALIENNE

- Storia della Sinistra comunista - Vol. 1 - 1912-1919: dalle origini, attraverso il primo conflitto imperialistico, all'immediato dopoguerra, 423 pages 30,00 F
- Storia della Sinistra comunista - Vol. 2 - 1919-1920: dal congresso di Bologna del PSI al secondo congresso dell'Internazionale Comunista, 740 pages 40,00 F
- Struttura economica e sociale della Russia d'oggi, 752 pages 45,00 F
- Série : « I testi del partito comunista internazionale » :
 1. Tracciato d'Impostazione — I fondamenti del comunismo rivoluzionario, 62 pages 7,00 F
 2. In difesa della continuità del programma comunista, 200 pages dans lesquelles sont reproduits les textes fondamentaux de notre courant publiés de 1920 à nos jours 12,00 F
 3. Elementi dell'economia marxista - Sul metodo dialettico - Comunismo e conoscenza umana, 125 pages 12,00 F
 4. Partito e classe, 137 pages 15,00 F
 5. « L'estremismo malattia infantile del comunismo » condanna dei futuri rinnegati, 123 pages 12,00 F
 6. Per l'organica sistemazione dei principi comunisti, 198 pages 10,00 F

EN LANGUE ALLEMANDE

- 1. Die Frage der revolutionären Partei, 56 pages 4,00 F
- 2. Revolution und Konterrevolution in Russland, 86 pages 6,00 F
- 3. Der Kampf gegen den alten und den heutigen Revisionismus, 76 pages 6,00 F
- 4. Die Grundlagen des revolutionären Kommunismus, 88 pages 8,00 F
- 5. Was heisst es, den Marxismus zu verteidigen ?, 132 pages 10,00 F
- 6. Gewalt und Diktatur im Klassenkampf, 74 pages 8,00 F

EN LANGUE ANGLAISE

- Série : « The Texts of the International Communist Party » :
 1. The Fundamentals of Revolutionary Communism 4,00 F
 2. Party and Class 5,00 F

EN LANGUE ESPAGNOLE

- Série : « Los textos del partido comunista internacional » :
 1. Los fundamentos del comunismo revolucionario 4,00 F
 2. Fuerza y violencia dictadura en la lucha de clase 4,00 F
 3. Partido y clase 8,00 F

EN LANGUE PORTUGAISE

- As lutas de classe em Portugal de 25 de Abril a 25 de Novembro 5,00 F
- Série : « Os textos do partido comunista internacional » :
 1. Teses características do partido: bases de adesão 3,00 F
 2. Lições das contra-revoluções 3,00 F
 3. Os fundamentos do comunismo revolucionario 5,00 F